

LE PRÉSIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

BUREAUX : Rue FRANÇOIS-DAUPHIN, 2, près la rue de la RÉPUBLIQUE, ci-devant rue Bourbon.

Lyon, le 29 décembre 1848.

L'Icarie.

Voici déjà une de ces inventions de charlatanisme moderne qui vient de succomber dans l'expérience qui en a été faite. L'Icarie s'est évanouie, et M. Cabet, le grand-prêtre de ce nouvel Eden, succombe sous le ridicule des hommes raisonnables, et sous l'indignation des gens crédules qu'il a réussi à tromper.

Il en est de même de la doctrine icarienne comme de toutes les doctrines socialistes tenues en si grand honneur aujourd'hui. Tant qu'elles restent à l'état de révélation et d'enseignement, tant qu'elles se composent de théories habilement arrangées et de tableaux fantasmagoriques dépeints avec une complaisance intéressée, elles font des prosélytes; elles recrutent des partisans, et les esprits supérieurs mais faux qui ont inventé ces systèmes absurdes, deviennent des dieux tout-puissants: leurs idées composent une religion; leurs livres une loi, et, le fanatisme aidant, ils prennent une autorité souveraine sur les malheureux qui commencent à être leurs esclaves, jusqu'à ce qu'ils finissent par être leurs dupes.

Le succès merveilleux qu'obtiennent ces empyriques s'explique moins par le mérite des remèdes qu'ils offrent, que par la réalité des maux qui demandent un soulagement; les souffrances d'un grand nombre d'individus ont leur source dans une ambition démesurée et dans un vague mais indomptable orgueil qui fait désirer par tout le monde des positions faciles et des jouissances multipliées. Personne ne sait se contenter du sort qui

lui est échu, et, au lieu de s'arranger une existence modeste et tranquille dans une situation inférieure, on préfère tenter la fortune et chercher en dehors de la route ordinaire; on jette les yeux vers l'inconnu, et l'on se console des misères présentes par de fausses illusions. C'est ainsi que les facultés utiles s'émeussent, que les défauts s'exagèrent; c'est ainsi que les goûts se dépravent, que les mœurs s'altèrent et que l'on est malheureux là même où, dans des conditions moins favorables, des générations entières ont trouvé la paix et la tranquillité.

Nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous pour trouver mille exemples de la déplorable manie que nous venons de signaler. Chacun se révolte et s'irrite contre les inconvénients de son état, et personne ne veut en voir les avantages, personne ne veut surtout se donner la peine de chercher autour de soi les améliorations possibles et raisonnables; on aime mieux accepter l'inconnu, cet inconnu fût-il aussi loin que l'Icarie, aussi mystérieux que le phalanstère et aussi oppresseur que l'égalité de Louis Blanc.

L'histoire de M. Cabet est l'histoire de tout les socialistes; si les systèmes varient dans les moyens d'attirer la foule, ils seront tous d'accord quant au résultat; on peut en être certain d'avance.

M. Cabet disait aux braves ouvriers qui avaient foi en lui: «Vendez vos propriétés, vos meubles, vos instruments de travail; réalisez tout l'argent que vous pourrez, versez-le dans mes mains ou dans celles de mes délégués, et puis, partez pour le Texas; là, vous trouverez l'Icarie, cette terre promise du communisme, où vous multiplierez au milieu de la plus touchante harmonie, et où vous aurez tout en abondance.»

Les croyants ont vendu ce qu'ils possédaient, ils ont compté leur argent et ils sont partis. Mais, hélas! l'ingratitude du sol et l'intempérie des saisons n'étaient rien, comparées aux désordres, aux disputes, aux tortures morales qu'ils éprouvaient. Les formules du maître, impuissantes à comprimer la nature, ne réussissaient qu'à transformer les adeptes en un troupeau de misérables esclaves, opprimés les uns par les autres.

Quelques-uns de ces infortunés sont morts à la peine, d'autres sont dans la plus effrayante misère, et nous avons vu des lettres où se trouvent mêlées aux reproches les plus amers contre le système icarien, des accusations du ressort de la police correctionnelle. Il s'agit d'argent versé, et qui aurait disparu dans les mains des hommes d'affaires de M. Cabet.

Nous en avons fini avec l'Icarie: Dieu veuille que les autres sectes ne durent pas trop longtemps encore!

(Correspondance particulière du PRÉSIDENT.)

Paris, 27 décembre 1848.

Déjà l'aspect de Paris a changé depuis quelques jours; un air de tranquillité, de confiance et d'animation s'est répandu partout. Les transactions commerciales ont repris, et tout annonce que lorsque les premiers moments de l'installation et des incertitudes qui les accompagnent toujours seront passés, le mouvement des affaires et de la prospérité se prononcera bien plus encore, et qu'il deviendra universel.

Le ministère s'occupe beaucoup des remaniements à faire dans le personnel administratif. Le ministre de l'intérieur, M. Léon de Malleville, qui a répondu avec une vérité si incisive hier à M. Ledru-Rollin, est pres-

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Cent mille écus d'actions

De Paris à Lyon.

(Suite. — Voir le numéro d'hier.)

— Sous le régime de la communauté, soit, dit M. Bonnemain, madame veuve Butler.... pour commencer par madame, ajouta-t-il avec un petit sourire respectueux et galant, apporte donc à la communauté les biens dont elle est aujourd'hui, 24 mai 1848, la légitime propriétaire, à savoir:

1^o Une maison, sise rue de la Cerisaie, à Paris, estimée quarante mille francs, et grevée d'une hypothèque s'élevant à dix mille francs;

2^o Une terre d'une valeur de soixante mille livres environ et hypothéquée pour la somme de 15,000 francs.

Quoique M. Lacos fût prévenu que les deux immeubles de Mme Butler étaient grevés chacun d'une hypothèque, il ne put dissimuler une petite grimace qui fit disparaître les roses des joues de la belle veuve, et loin de s'en tenir là, il ajouta:

— Qu'on dise tout ce qu'on voudra, je n'aime pas les hypothèques.

— Voici de quoi les faire disparaître, reprit M. Bonnemain, et il continua:

3^o Trois cent mille francs écus, déposés chez M. Rothschild, banquier à Paris... Comme madame, ajouta le notaire en déposant le projet de mariage sur la table, je bien voulu me confier sa procuration, j'ai envoyé mon maître-clerc chez M. Rothschild, et il va rapporter les espèces.

— Les espèces! dit Mme Butler avec son plus charmant sourire, mais on ne nous rapportera rien.

— Comment, s'écria M. Lacos, mais vous n'avez donc pas cent mille écus?

— Au contraire... pas en espèces. Voilà tout.

— Et en quoi donc?

— Mon Dieu! c'est la même chose. J'ai chargé Rothschild, qui est mon ami, de convertir la somme en actions du chemin de fer de Paris à Lyon.

— Et quand cela, madame? demanda alors le notaire.

— Dans les premiers jours de février, monsieur, dit-elle.

— Avant la République? s'écria Lacos, elle est ruinée! elle est ruinée! Les actions de Lyon, qui perdent déjà je ne sais combien, les trois, les quatre, les cinq cinquièmes, les six cinquièmes.... ça en viendra là.... vous le verrez.

— Eh bien! monsieur, qu'importe! dit madame Butler.

— Qu'importe! répondit M. Lacos; voilà qui est héroïque!... et au fond, ajouta-t-il, cela n'a point d'importance, en effet, si nous faisons ceci.

M. Lacos se leva, étendit la main, se saisit du projet de contrat et le mit en pièces.

— Des actions de Lyon! répétait-il, des actions de Lyon! pour des espèces: oh! non.

Le notaire, en voyant cette action brutale, laissa s'échapper de sa main sa coupe pleine de champagne, et se renversa sur son fauteuil.

— M. Lacos, dit-il, M. Lacos!

— Vous m'avez trompé, monsieur, dit Lacos en s'a-

dressant au notaire, des actions de Lyon! cela ne vaut rien: pas une obole. Or, une maison de quarante mille francs, moins dix: trente. Une terre de soixante mille, moins quinze: quarante-cinq: total soixante et quinze mille francs! ce n'est pas un parti; l'affaire ne peut pas avoir lieu.

Et M. Lacos, dont la vie avait commencé par une églogue, se leva en boitant, prit sa canne et s'apprêtait à sortir.

Madame Butler quitta sa chaise et courut au-devant de lui.

— Paul, Paul, s'écria-t-elle, reconnaissez-moi, je suis votre Virginie. Oui, elle-même, mon cher Paul, Virginie votre premier amour, et je le vois bien, votre seul et unique amour. Hélas! c'est pour moi que vous avez exposé votre vie, que vous vous êtes précipité d'un troisième étage... O ciel! depuis trente ans vous ne pouvez pas faire un pas sans vous rappeler votre jeune et unique amour. Votre père vous a trompé, mon cher Paul, votre Virginie n'a point épousé un Hollandais, elle n'est point morte, on l'a unie malgré elle à un capitaine anglais; elle a passé sa vie à vous aimer, et dès qu'elle a été veuve et libre, la voilà: elle est venue.

— Cette femme ferait pleurer des pierres, dit M. Bonnemain en essuyant ses yeux avec un beau foulard des Indes.

Il faut croire que M. Lacos avait le cœur plus dur qu'un diamant, car il ne pleura pas, tant s'en faut, il avait au contraire l'air contraint et embarrassé. Evidemment, l'églogue du riche capitaliste était finie depuis longtemps, et il ne voulait pas la recommencer. Il lui convenait que son premier amour, Virginie Bernard,

qu'entièrement absorbé par ce travail, l'un des plus exigeants de la situation; car laisser les départements aux mains des administrateurs de si triste mémoire, ce serait s'exposer à perdre tout le fruit du changement de gouvernement et de politique. Toutefois, nous savons que s'il se trouve parmi ces administrateurs improvisés, des capacités, des talents et des caractères honorables, on les conservera, sinon aux mêmes localités où leur passé les compromet beaucoup trop, du moins dans les cadres de l'administration; il en sera de même pour les autres fonctionnaires, et notamment pour les magistrats des parquets. Ce n'est point un déplacement en masse dans le genre des razzias du gouvernement provisoire et de ses successeurs qu'on veut faire, c'est une opération intelligente et modérée.

On parle d'une nouvelle organisation de l'artillerie parisienne. Ce corps dans lequel se sont cantonnées quelques mauvaises tendances et quelques opinions dangereuses, pourrait, par cette agrégation même, présenter quelque dispartite avec l'esprit général de la garde nationale. Au lieu de ne former qu'une légion, cette artillerie serait répartie par batterie entre les douze légions de Paris et les légions de la banlieue. Cette disposition est plus rationnelle, plus conforme aux règles de l'organisation militaire, et d'ailleurs elle donne un moyen d'éviter toutes les complications qui pourraient surgir d'une organisation distincte, et d'une concentration indépendante.

On parle toujours de l'amnistie. Nous croyons savoir qu'une mesure dans le sens d'une large clémence sera promulguée d'ici à peu de temps; mais nous croyons aussi qu'elle contiendra des exceptions nécessitées par la nature des délits et par la disposition des individus. Il est positif que l'opinion publique se prononcerait avec la plus grande énergie contre une amnistie universelle, qui mettrait en liberté des hommes dont la première pensée serait d'en abuser pour attaquer de nouveau l'ordre et la société.

— M. le lieutenant-colonel de Thiboutot vient d'être nommé commandant du palais de l'Élysée-National. M. le colonel de Laborde est nommé commandant du château de Saint-Cloud.

— Le signe le plus évident de la tranquillité et de la confiance qui tendent à renaître, c'est la vue de ces millions de petits marchands qui, tous les ans, à cette époque, envahissent les rues de Paris, et qui cette année aussi encombrant, à la veille du jour de l'an, toutes nos places, nos boulevards et nos grandes rues; ce sont tous ces étalages brillants que nos boutiquiers offrent aux amateurs pour les étrennes; ce sont ces équipages qui, de retour dans la capitale, attendent tous les soirs à la porte des théâtres et dans le jour à la porte des fournisseurs en renom. Ce spectacle donne, en ce moment, la plus grande animation à Paris.

— Le commerce reprend, mais on remarque comme un triste reliquat du passé que l'hôtel Bullion, l'hôtel des commissaires-priseurs, est encombré de meubles à vendre et rempli des malheureux qui les possédaient, que les crises d'où nous sortons viennent de ruiner presque totalement pour la plupart.

— M. Dourlon, gendre du maréchal Clausel, administrateur des messageries générales, directeur des chemins de fer de Bordeaux, Nantes, etc., se présente aux suffrages des électeurs de la Vienne. Ce candidat se recommande par sa capacité, son intelligence, le bien qu'il a toujours fait aux ouvriers qui dépendent de son administration et son dévouement aux opinions modérées. Sa nomination augmenterait le nombre des représentants amis de l'ordre et fermement attachés aux institutions qui nous ont donné la présidence de la République.

Nouvelles d'Alger.

On lit dans l'*Akhbar*, du 24 décembre :

« Un événement affreux vient de se passer dans le cercle de Bathna. Vingt-un hommes du 2^e régiment de la légion étrangère se trouvaient à Aïn-Yakout, à environ huit lieues au nord de Bathna; ils étaient occupés aux travaux de construction qu'on exécute à ce poste. Le 2 décembre, le lieutenant qui les commandait fut appelé à Bathna pour affaire de service, et le sous-officier qui devait le suppléer était allé, avec un chef indigène, à deux lieues plus au sud, à Omm-el-Isnam, endroit où l'on élève quelques bâtisses. Il ne restait qu'un caporal pour chef à Aïn-Yakout. Le détachement, qui était composé d'Espagnols et d'Allemands se divisa, à propos d'une question de gamelle; les Allemands se récriaient contre l'incapacité du cuisinier, qui était Espagnol et que ses compatriotes soutenaient chaudement. Le caporal intervint dans cette querelle, si futile à son origine, et décida que le cuisinier espagnol serait remplacé par un allemand. Trois Espagnols, que cette décision avait rendus furieux, tombèrent à coups de haches et de couteaux sur le pauvre Allemand, qui succomba bientôt à leur attaque.

« Devenus plus exaspérés encore après ce meurtre, les Espagnols se jetèrent sur tout ce qui se présenta à eux et blessèrent plusieurs hommes, notamment un adjudant d'administration dont la vie est en danger. Les trois révoltés se dirigèrent ensuite vers Omm-el-Isnam, pénétrèrent dans la maison crénelée qui s'y trouve; et, s'emparant de tous les fusils qu'ils y rencontrèrent, se préparèrent à soutenir un siège.

« Le sergent Knols, informé de ce qui venait de se passer, et quoiqu'il sût que ces révoltés faisaient feu sur quiconque se présentait à leur portée, n'hésita pas à se rendre à la maison crénelée et à parlementer avec

ceux qui l'occupaient. En vain il cherche à se faire entendre; reçu à coups de fusil, il résolut courageusement de réduire par la force ces forcenés qui ne voulaient écouter aucune raison. Prenant avec lui les trois factionnaires qui se trouvaient au-dehors, il tourne adroitement la position et réussit à entrer d'assaut dans la maison crénelée. Durant le combat acharné qui eut lieu, deux des Espagnols révoltés perdirent la vie; le troisième, fait prisonnier, va passer au conseil de guerre.

« Le brave sergent qui vint ainsi à bout de ces furieux, avait essuyé plus de vingt coups de fusil avant de réussir à dompter leur résistance. Il eut le bonheur inouï de ne pas être atteint quoiqu'on eût tiré sur lui jusqu'à brûle-pourpoint. »

Chronique parisienne.

Le ministre de l'instruction publique, M. de Falloux, vient encore de mettre au néant l'un des décrets du gouvernement provisoire qui s'était plu à répandre les décrets comme Dieu a répandu les étoiles dans le firmament et les grains de sable sur nos grèves. M. de Falloux a rétabli dans leurs chaires MM. Michel Chevalier, Lherminier, de Portels et autres. Il est vrai que l'Assemblée nationale avait déjà implicitement défait l'œuvre du gouvernement provisoire en votant dans le budget l'allocation nécessaire au rétablissement des chaires supprimées. Il va sans dire que du même coup sont brisées les chaires que le ministre Carnot avait érigées à leur place, et cependant l'arrêté ministériel n'en fait pas mention. Il est vrai que MM. Garnier-Pagès, Marrast, Louis Blanc, Lamartine, Ledru-Rollin, ont toujours regardé comme une plaisanterie cette transformation qui avait fait d'eux des professeurs du collège de France. Ils ne se sont jamais présentés pour distribuer au public leur enseignement universitaire; ils ont laissé à M. Carnot et à son complice, le citoyen J. Reynaud, tout le bénéfice de ridicule de la mesure.

— MM. les représentants se sont réunis aujourd'hui à une heure dans leurs bureaux pour nommer une commission de quinze membres, chargée de recevoir et de régler les comptes de l'emploi des crédits ouverts au ministre de l'intérieur, M. Dufaure, pour dépenses de sûreté générale.

La majorité des bureaux s'est montrée favorable à la gestion du dernier ministre de l'intérieur relative à ces dépenses extraordinaires, et nous ne savons pas qu'il se soit élevé à ce sujet des observations d'une nature fâcheuse.

— La cour d'appel de Paris, toutes les chambres réunies sous la présidence de M. Moreau, a procédé aujourd'hui, à huis-clos, à l'installation de M. Troplong, nommé premier président en remplacement de M. Séguier décédé.

— M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a décidé qu'à l'occasion de la proclamation du président de la République, un congé d'un jour serait accordé aux élèves des lycées et des collèges de la République, et qu'il serait ajouté au congé ordinaire du jour de l'an.

— Nous apprenons que M. Passy, ministre des finances, se présente comme candidat à l'Assemblée nationale dans la Giroude, en remplacement de M. Lubbert, démissionnaire.

— L'Académie française va avoir à élire deux académiciens en remplacement de MM. de Châteaubriand et Vatout, tous deux décédés. L'élection est fixée au 15 janvier prochain.

— Une réunion politique a eu lieu hier soir à huit heures, rue St-Georges, dans les salons de M. Saxe, le fabricant d'instru-

eût été mariée à Harlem et qu'elle fût morte, puisque madame veuve Buttler avait des actions du chemin de fer de Lyon, au lieu de 300,000 fr., dans la caisse de M. Rothschild.

En abandonnant le genre pastoral, M. Lacos était devenu positif à faire frémir. Il avait devant lui une femme halelante, pleine de passion et d'amour qui le dévorait du regard, et n'attendait qu'un mot, qu'un signe pour se jeter dans ses bras, et lui ne voyait dans Virginie Bernard, si miraculeusement retrouvée, qu'une femme dont l'imprudencé avait compromis la fortune, qui ne représentait qu'un capital de soixante-quinze mille francs en immeubles difficiles à vendre, en un mot, le plus mauvais parti possible. Dédaignant même de répondre à la pauvre femme, il jeta un regard irrité sur le notaire, et lui dit d'un ton à peine poli :

— Veuillez, monsieur, me faire la grâce de me donner un moment d'audience dans votre cabinet.

— Je suis à vous, madame, dit le notaire, et il suivit son riche client.

— Bonnemain, lui dit celui-ci, quand ils furent seuls dans le cabinet, vous m'avez pris au trébuchet, vous savez tout.

— Je vous donne ma parole d'honneur, monsieur, répondit Bonnemain avec colère, que j'étais aussi ignorant que vous. Je n'ai pas encore les papiers de Mme Buttler, elle ne doit me les envoyer que demain : je ne pouvais pas deviner qu'elle était née Bernard, et quant aux cent mille écus, la preuve de ma bonne foi, c'est que mon maître-clerc est allé les prendre chez M. Rothschild; il n'est pas encore revenu.

— Passons, M. Bonnemain, passons : il faut me dé-

barrasser de cette femme.

— Comment! monsieur, votre première passion! l'Amaryllis de votre églogue!... Le chemin de fer de Lyon peut se relever, M. Lacos.

— Allons donc! jamais... Je ne ferais pas quinze cents francs de ces cent mille écus. Encore une fois, c'est vous qui m'avez engagé dans ce mauvais pas; tirez-m'en.

— Votre Virginie, M. Lacos; mais que s'est-il donc passé depuis?...

— Il s'est passé trente ans, monsieur.

— Monsieur Lacos, reprit le notaire d'un air grave, vous vous êtes dégagé vous-même : vous avez déchiré la minute du contrat, tout est dit.

— S'il en est ainsi, à la bonne heure, répondit M. Lacos, qui salua le notaire avec froideur et sortit en s'appuyant sur sa canne, comme un homme qui s'évade d'un coupe-gorge avant d'avoir été dépouillé.

Le premier soin de M. Bonnemain, dès qu'il se trouva libre, fut de courir à la salle à manger; Mme Buttler n'y était plus, elle avait quitté la table pour passer dans le salon, où M. Bonnemain l'aperçut évanouie sur un canapé. Il courut à elle; il la délaça, lui jeta de l'eau sur le visage; il la tourmenta tant que la veuve revint à elle.

La position du notaire était délicate : ce n'était pas Lacos qu'il avait amené dans un guépier, ou qu'il avait pris au trébuchet, c'était Mme Buttler. Il est vrai que la pauvre femme, au nom seul de M. Lacos, avait consenti à ses propositions; mais le notaire avait fait le portrait le plus séduisant des qualités morales de M. Lacos, il avait parlé de son désintéressement, de sa géné-

rosité, de la sensibilité de son âme, il avait enfin donné à cet homme toutes les qualités qui lui manquaient, il avait donc trompé sa cliente et il venait de l'exposer à un refus aussi outrageant que douloureux. Ce résultat était d'autant plus fâcheux que Mme Buttler était la dernière personne du monde à laquelle le notaire aurait voulu causer du chagrin. Bonnemain éprouvait néanmoins du refus de M. Lacos un plaisir qu'il ne s'expliquait pas.

Mme Buttler l'avait séduit; la beauté de la veuve, la fraîcheur de son teint, la douceur de ses manières avaient fait impression sur son cœur. Les vieux garçons qui ont passé trente ans de leur vie à dédaigner le mariage et à jurer qu'ils n'enchaîneront jamais leur liberté, sont plus enclins que d'autres à passer subitement d'une extrémité à l'autre et à se réveiller un jour avec l'ennui de l'isolement où ils vivent. Telle était la position du notaire; ajoutez à cela qu'il se regardait comme la cause de l'injure que subissait Mme Buttler, qu'il était riche, d'un naturel vraiment généreux, et qu'une fois décidé à se marier, il ne pouvait pas craindre d'épouser une femme sans dot.

Bonnemain se précipita aux genoux de Mme Buttler une fois qu'il la fit revenir à elle; il commença par blâmer amèrement la conduite de M. Lacos.

— Qui aurait pu soupçonner, dit-il, une pareille infamie? Lui qui aurait eu besoin de deux cœurs pour vous aimer deux fois; oui, il lui fallait aimer la belle, l'admirable Mme Buttler, et ensuite Virginie Bernard, sa première passion : je n'ai rien à dire de la jeune fille, mais je ne comprends pas comment on résiste à Mme Buttler.

ments de musique. MM. Senard, Degoussé, Billaut, Havin, de Villancourt, Perrée, Clément Thomas, Landrin, Babaud-Larivière et plusieurs autres représentants y assistaient. On a agité la question de savoir si la partie de l'Assemblée nationale qui a tenu la politique du dernier gouvernement et la candidature au général Cavaignac donnerait son appui au gouvernement et au nouveau ministère issu du vote du 10 décembre. M. Senard a ouvert la discussion et a parlé, ainsi que M. Perrée, en faveur d'un appui franc et sincère à prêter aux hommes politiques qui se sont dévoués à une tâche difficile et ingrate. La majorité de la réunion a été de cet avis; mais on nous annonce qu'une partie des représentants qui composaient l'ancienne réunion du Palais-National, présents à la séance, se sont retirés en protestant contre la décision prise par leurs collègues.

On annonce la prochaine publication d'un écrit politique que M. Guizot vient de terminer à Londres. Cet écrit est intitulé : *De la Démocratie en France*, et doit paraître à Paris dans les premiers jours de janvier chez le libraire Victor Masson, rue de l'École-de-Médecine.

Une convention provisoire vient d'être arrêtée entre la France et l'Angleterre pour la concentration de forces navales importantes à Civita-Vecchia et à Ancône.

M. le président Louis-Napoléon a rendu ce matin une visite d'étiquette au président de l'Assemblée, M. Marrast. Cette visite a duré au moins trois-quarts d'heure. A l'approche du président, le lieutenant-colonel Cauvain, commandant le palais de l'Assemblée, avait fait mettre les troupes sous les armes; les tambours ont battu aux champs, le drapeau s'est incliné, le colonel Cauvain est allé recevoir le président à la grille, et M. Marrast s'est tenu à la porte des jardins de la présidence.

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE. VIENNE, 20 décembre. — Le bruit court que la ville de Raab s'est rendue sans coup férir. On sait que cette ville avait été fortifiée; on est, par conséquent, fort étonné qu'elle se soit rendue. On croit que les Hongrois n'opposent aucune résistance sérieuse aux troupes impériales que devant Pesth. Le bruit court que Kossuth opérera du côté du midi c'est-à-dire, du côté de la Turquie.

La Gazette de Vienne, du 20 décembre, contient deux manifestes impériaux; l'un, de l'empereur Ferdinand, exposant les motifs qui l'ont déterminé à abdiquer en faveur de son successeur, l'empereur François Joseph I^{er}; l'autre, de l'empereur François Joseph, concernant les affaires de la Hongrie. Dans ce manifeste, l'empereur déclare que le parti révolutionnaire de la Hongrie, procédant par la terreur, empêche la majorité des habitants de lui témoigner sa fidélité et son dévouement, et qu'il importe beaucoup de le délivrer de cette tyrannie. En conséquence, S. M. confirme les résolutions adoptées par son prédécesseur, les 6 et 7 novembre dernier, et recommande aux autorités de s'y conformer exactement sous leur responsabilité la plus sévère.

HOENZALLERN-SGMARINGEN, 21 décembre. — Il est certain que nous aurons bientôt une proclamation annonçant la cession de notre Etat à la Prusse. Le prince s'est rendu à Berlin par Munich. Il va sans doute remettre au roi la direction du gouvernement.

On ignore si la cession comprend la principauté de Hechingen.

PARDOBITZ, 15 décembre. — Nous avons vu arriver ici, dans le courant de la semaine 50 ou 60 prisonniers. C'étaient des émissaires polonais de Cracovie qui s'étaient compromis et qu'on transférait dans la forteresse de Josephstadt.

Nouvelles d'Italie.

TURIN, 26 décembre. — Nous sommes ici dans l'attente des mesures que va prendre le ministère, et l'on annonce qu'elles seront importantes. Bien qu'il ait orgueilleusement prétendu se renfermer dans le *fare da se*, cependant nous avons les yeux sur la France, et sans elle nos projets d'indépendance resteront à l'état d'embryons, soyez-en sûrs. L'Autriche en a fini bientôt avec la Hongrie; son gouvernement s'assied et dirige ses soins vers l'Italie dont l'armée est nombreuse et aguerrie. L'Autriche lève des impôts, fusille, incarcère en Lombardie ou aucun mouvement insurrectionnel ne se laisse apercevoir; nos troupes mal organisées et quelques milliers de Lombards, voilà la force que nous pouvons opposer à notre ennemi plus puissant et plus fort aujourd'hui que dans la dernière lutte.

Donc, notre défaut d'organisation et notre manque d'argent nous obligent à retarder le moment de rentrer en campagne.

Les cruelles exigences de nos ennemis n'ont pas produit, en Italie, le noble et grand désespoir qui est le salut d'une nation. Nous comptons nos douleurs et nos sacrifices, et nous trouvons qu'ils ne valent pas encore notre sang, nos fortunes, nos familles. Ne sera-ce donc que lorsque l'Autriche voudra nous arracher tous ces biens, que nous nous lèverons en faveur de notre indépendance? Mais alors ne pourra-t-on pas dire que l'intérêt et la crainte ont pris la place d'un plus noble sentiment, place usurpée aujourd'hui par de sordides ambitions?

La nomination du maréchal Bugeaud au commandement de l'armée des Alpes, a réveillé ici l'espoir d'un appui d'autant plus efficace que le chef inspire plus de confiance.

Vous savez, sans doute, que la junte suprême de Rome est composée de Corsini, Camerata et Galetti, et qu'elle a fait afficher une proclamation à la suite de laquelle a eu lieu une grande manifestation en faveur de la Constituante.

Radetzky a prohibé l'exportation des chevaux et autres bêtes de trait du royaume Lombardo-Vénitien.

Rien de nouveau de Gaète.

— Le *Virgile*, parti de Naples le 22 décembre, est arrivé le 27 à Marseille, et apporte la nouvelle que le pape était encore à Gaète ce jour-là, ce qui prouve que si le saint-père s'est décidé à venir en France, il n'avait pas encore terminé ses dispositions de voyage.

La flotte française est toujours dans les eaux de Naples.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 27 décembre 1848. — Présidence de M. MARRAST.

A deux heures et demie la séance est ouverte.

Dépôt d'un rapport sur le projet de loi relatif à un prêt de 3 millions par la banque de France à la ville de Marseille.

M. le ministre des travaux publics dépose un projet de loi relatif aux concessions de mines.

M. le ministre retire le projet de loi relatif aux chemins de fer de Paris à Lyon, de Lyon à Avignon et d'Avignon à Marseille, et dépôt d'un nouveau projet qui ne fait que reproduire la troisième partie du projet en ce qui concerne la section d'Avignon à Marseille. M. le ministre propose le renvoi à la commission chargée de l'examen du premier projet.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de décret relatif à l'impôt du sel.

M. Cordier, au milieu d'un murmure de conversations particulières qui va *crescendo*, commence la lecture d'un manuscrit.

L'orateur combat l'impôt.

M. Avond, absent au début de la séance, reprend son discours d'hier. Après avoir rappelé sommairement les premières considérations, M. Avond poursuit : Toutes les fois que cette question s'est produite à la tribune voisine, le gouvernement l'a systématiquement repoussée en déclarant qu'il y avait péril pour les finances, que nous étions à la veille d'une République, d'une banqueroute (hilarité). Toutes les fois qu'il s'agit d'une réduction d'impôt, impôt sur le sucre, impôt sur le sel, le gouvernement y a fait opposition dans l'intérêt du trésor, et sans doute le ministère qui est sur ces bancs imitera cet exemple.

On oublie que, toutes les fois que par suite d'une réduction ou d'une abolition d'impôts, le prix d'une denrée baisse, la consommation augmente; il en résulte que le trésor regagne indirectement ce qu'il perd directement. Depuis le 24 février, vous avez chargé l'agriculture, vous avez eu entr'autres cet impôt des 45 centimes qui a soulevé tant et de si vives récriminations. C'est parce que je veux lui donner un dédommagement que j'insiste pour le rejet du projet du gouvernement.

M. H. PASSY, ministre des finances : Je dirai tout d'abord à quel point de vue le gouvernement se place relativement à la question. Nous croyons que l'intégralité de la taxe doit être maintenue jusqu'en 1850.

L'état de nos finances ne nous permet pas de nous passer des 23 millions que le projet de la commission ferait perdre au trésor.

Je le regrette; mais une nécessité impérieuse nous interdit de céder à ce qui serait un besoin de notre cœur, à ce qui serait presque un acte de justice.

En face de circonstances aussi menaçantes, nous ne pouvons abandonner aucune de nos ressources. La commission nous dit que la consommation compensera le déficit par l'impôt indirect. C'est une erreur. L'expérience a prouvé dans d'autres pays, notamment en Prusse, que l'accroissement était plus lent dans la consommation que la commission ne le présume.

On nous dit encore : Réduisez toujours, et, s'il est besoin, vous créez de nouveaux impôts. De nouveaux impôts, et lesquels? Est-ce que toutes les situations n'ont pas été troublées? Menacer de nouveaux impôts, ce serait jeter des alarmes dans le pays. De nouveaux impôts réagiraient sur les revenus indirects et nuiraient ou compromettraient les ressources sur lesquelles nous croyons pouvoir compter.

Messieurs, je me suis chargé d'une lourde charge que j'espère mener à bien; mais à une condition, c'est de résister, pour 1849, à toute diminution comme à toute dépense dont la nécessité ne serait pas absolument démontrée. (Approbations nombreuses.) Par ce motif, messieurs, j'insiste pour que l'Assemblée ne nous retire pas cette ressource considérable de 20 millions; si vous le faisiez, malgré nos vives instances, nous toucherions aux limites extrêmes au-delà desquelles le pays serait jeté sur le terrain des aventures. (Vive agitation.)

La séance est suspendue quelques instants.

M. LE PRÉSIDENT : J'annonce à l'Assemblée qu'il vient d'être déposé sur le bureau une proposition signée de plusieurs membres, ayant pour but le rappel du décret sur la taxe des lettres. (Membres.)

M. LAGARDE, rapporteur du projet sur l'impôt du sel : Depuis trente ans le budget a été toujours en s'augmentant, et si l'on ne s'arrête dans cette marche ascendante, il arrivera bien certainement que la fortune privée finirait par être absorbée par ce gouffre insatiable du budget. La nécessité d'une réduction devient donc plus que jamais impérieuse. Il nous a paru que le dégrèvement de l'impôt était la base la plus solide, la meilleure à donner à la République. (Bravos.) L'Assemblée nationale ne recherche pas la popularité, mais la justice. (Très bien.)

M. Le ministre nous déclarait tout à l'heure que si la réduction était prononcée pour 1849, l'équilibre de nos finances serait compromis; nous nous permettons de n'être pas de son avis.

L'abolition ou la réduction d'un impôt donne toujours un nouvel

La veuve ne répondait que par des soupirs; son sein violemment agité soulevait la soie de sa robe. La honte, le dépit, la colère, l'amer déplaisir que cause l'abandon, la remplissaient tout entière.

— Que les hommes sont faux et menteurs! s'écria-t-elle.

Cependant le notaire s'était emparé de sa main qu'il pressait contre ses lèvres, et sa main ne se retirait pas; encouragé par cette faveur, Bonnemain continua :

— Pour moi, je n'ai point d'éloges à réciter, je ne me suis jamais cassé la jambe pour aucune femme, mais les hypothèques ne me font pas peur, et si vous aimez beaucoup les actions du chemin de fer de Lyon, je suis capable d'en acheter pour cent mille écus, à condition que nous les joindrons aux vôtres.

Mme Butler se releva à demi et elle jeta un coup d'œil sur Bonnemain : il n'était pas mal pour un notaire : un peu gros, il est vrai, mais d'une figure pleine de franchise et de bonne humeur, les yeux beaux et brillants, les mains remarquablement bien faites, le ton et les allures d'un homme bien élevé, et, dans le moment dont nous parlons, la figure pleine de passion. Il ne faut qu'un instant pour séduire une femme, surtout une femme blessée dans son amour-propre, et qui brûle de se venger. Quelle différence entre M. Laelos et Bonnemain ! le premier oubliait une première passion et se retirait brutalement, écarté par un intérêt sordide; le second offrait sa fortune à une femme ruinée et parlait même de compromettre cette fortune si la personne aimée voulait satisfaire un caprice ridicule.

— Dites-vous vrai, Monsieur? s'écria la veuve; m'aimez-vous? voulez-vous de moi? songez-vous à m'épouser?

— Ah! Madame, dit Bonnemain, en faisant un saut de joie, tout de suite, si c'était possible, demain, le plus tôt que je pourrai; le maire de l'arrondissement est mon ami, je suis bien avec le curé de la paroisse: nous achè-

terons les bans, nous abrègerons les formalités, je menerai cela rondement.

— Ma main est à vous, répondit la veuve.

Et elle permit au notaire de l'embrasser sur les deux joues.

Comme il n'est point de bon diner sans café, un domestique apporta sur un plateau le moka brûlant et la liqueur de la Jamaïque dont, à la clarté des bougies, la couleur dorée s'irisait dans une carafe de cristal. Madame Butler était trop agitée pour se permettre autre chose qu'un verre d'eau sucrée. M. Bonnemain savourait avec délice l'ambrosie de Voltaire, lorsque le maître-clerc entra une liasse à la main :

— Que voulez-vous, monsieur Robert? demanda Bonnemain.

— Je viens de chez M. Rothschild.

— Ah! je suis fâché de vous y avoir envoyé, monsieur; course inutile.

— Course inutile? dit M. Robert, pas du tout.

— Comment, pas du tout?

— Sans doute, monsieur, j'ai la somme.

— Quelle somme?

— Les cent mille écus que vous m'avez envoyé réclamer en vertu de la procuration de madame veuve Butler.

— Les cent mille écus! ils sont en actions de chemin de fer.

Le maître-clerc se mit à rire.

— Oui, oui, dit-il, M. Rothschild m'a parlé de cela : une lettre de madame qui le chargeait d'acheter pour cent mille écus d'actions de chemin de fer de Lyon.

— C'est cela même, dit le notaire.

— Oh! oh! continua le maître-clerc, M. Rothschild n'a pas été de cet avis. Il pense que madame a tous les talents, excepté celui des affaires, et il a gardé les cent mille écus.

— Voilà un banquier comme il y en a peu, s'écria

madame Butler en mettant les billets de banque dans les mains du notaire.

— Il n'y a pas son second au monde, répondit celui-ci.

— J'ai rencontré M. Laelos dans la rue Laffite, dit encore le maître-clerc, comme je sortais de chez M. Rothschild; il m'a interrogé sur le succès de ma démarche, je lui ai appris toute la vérité, et alors il m'a demandé, en grâce, de ne pas dire à madame qu'il m'eût rencontré... Comme il s'agit d'une affaire d'argent, je crois devoir à M. Bonnemain toute la vérité.

— Vous êtes la perle des clercs, dit le notaire.

La porte du salon s'ouvrit alors, et M. Laelos entra ainsi presque sur les pas du maître-clerc; Baulvenait se jeter aux pieds de sa Virginie, les cent mille écus, miraculeusement retrouvés, lui avaient suggéré sans doute de bonnes raisons pour excuser sa conduite. Madame Butler lui épargna la peine de les exposer; elle se leva, ouvrit une porte et passa dans la pièce voisine, absolument comme si elle eût été de la maison.

— C'est ma femme, dit négligemment le notaire, qui passe chez elle. — Votre femme?

— Oui, mon cher client, vous m'avez demandé de vous débarrasser d'elle, et je ne sais pas de meilleur moyen que de l'épouser.

— Ma Virginie! dit M. Laelos tout décontenancé et qui s'abandonnait malgré lui au fil des expressions qu'il venait d'arranger dans sa tête pour apaiser la veuve.

— Votre Virginie sera ma femme avant huit jours, reprit le notaire d'un air résolu; vous vous casseriez votre bonne jambe pour elle que cela ne changerait rien à nos projets; l'affaire est faite... peut-être achèterons-nous des actions du chemin de fer de Lyon, peut-être n'en achèterons-nous pas... nous verrons... Monsieur Robert, allez mettre ces cent mille écus dans ma caisse... Prendrez-vous du café, monsieur Laelos?

FIN.

Marie AYCARD.

essor à la consommation, et on peut admettre comme positif, que la réduction de l'impôt sur le sel exercera une influence considérable sur toutes les branches de la consommation.

Mais en supposant qu'il restât un déficit, il sera peu considérable et pourra être facilement couvert par les économies que le budget doit nécessairement subir.

Il est des vœux qui ont le droit d'être impatients; un retard plus long que celui que j'ai l'honneur de proposer au nom de la commission, aurait quelque chose de désespérant pour le pays, qui s'est montré si patient et si dévoué pour le paiement des charges que nous lui avons imposées.

La séance continue.

Nouvelles de Lyon.

Le numéro du *Courrier de Lyon* du 26 décembre, a été saisi à propos d'un article dans lequel, tout en critiquant la conduite de M. de Lamartine, le *Courrier* a vivement blâmé le gouvernement provisoire. Le parquet a cru voir dans cet article une attaque contre la République, et il a usé de son droit.

L'attitude du *Courrier* en face des poursuites dont il est l'objet est pleine de convenance et de contraste, par le respect qu'elle témoigne pour la loi, avec les protestations violentes dont d'autres journaux ne se font pas défaut en pareille occasion.

— Vendredi de la semaine dernière, une dame allant à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, a été attaquée en plein jour, à peu de distance de l'octroi de Rochecardon, par un homme de mauvaise mine qui l'avait suivie sans qu'elle s'en fût aperçue. Elle aurait été inévitablement dévalisée sans l'intervention d'un ouvrier mineur qui vint fort à propos à son secours.

— La nouvelle que nous avons donnée hier de la démission de M. Ambert n'était pas fondée, pas mieux que le bruit qui a couru de la nomination de M. de Sureau aux fonctions de préfet du Rhône; rien n'est encore décidé à cet égard et M. Ambert continue de séjourner à Lyon.

— Mercredi dans la matinée, deux officiers de la garnison de Vienne (Isère), se sont rendus à Sainte-Colombe, pour un duel motivé par une querelle de jeu. L'un d'eux a été blessé à la cuisse assez grièvement pour nécessiter son transport à l'hôpital de Vienne.

— On lit dans le *Courrier de Marseille* :

« Tous nos concitoyens connaissent, au moins par ses produits, M. Roche, le célèbre fabricant des bougies-allumettes, dites allumettes chimiques, dont les boîtes contenaient des vers d'une facture toute particulière. M. Roche vient de périr victime d'un accident affreux. La pâte qui sert à former la partie inflammable des allumettes, a pris feu tout-à-coup, et M. Roche couvert d'horribles brûlures a expiré au milieu d'atroces souffrances.

— Le 18 du courant, deux voyageurs ont été arrêtés à Bourges par la gendarmerie et sur les ordres du parquet, déposés dans la maison d'arrêt. Il sont inculpés d'avoir quitté Lyon en compagnie de deux jeunes filles, âgées, l'une de 16 à 17 ans, l'autre de 18, et d'avoir déplacé par fraude ces mineures du domicile paternel.

Le 21 ils ont dû être dirigés sur Lyon, transférés de brigade en brigade par la gendarmerie et condamnés chaque soir à prendre gîte dans une de ces chambres de sûreté cantonales dont l'hospitalité, surtout à cette époque de l'année, n'a rien de fort attrayant. Tout en cheminant, ils doivent faire de bien tristes réflexions. L'expiration provisoire qu'ils subissent en ce moment de leur ex-bonne fortune, doit leur paraître bien amère, et sans nul doute il se promettent bien, si même ils peuvent échapper à la Cour d'assises, de se considérer à l'avenir comme suffisamment avertis. Ils ne s'aviseront plus de contribuer à débaucher les jeunes filles, et, tout en demeurant convaincus que l'amour est un bien que la nature a créé pour tous, vraisemblablement ils sauront en faire meilleur usage.

— DOUANE DE LYON. — L'inspecteur principal, chef du service des douanes à Lyon, a l'honneur de faire savoir au commerce que les bureaux de la Douane resteront ouverts, les 29 et 30 décembre courant, aussi longtemps dans la soirée que les besoins du commerce l'exigeront. Il demande, en retour de cette mesure, que le commerce veuille bien présenter ses marchandises en douane quelques heures plus tôt qu'il n'a l'habitude de le faire.

La compagnie des courtiers de commerce a, dans sa réunion de fin de l'année 1848, composé son syndicat pour 1849, comme suit :

Syndic, M. Flandre; 1^{er} adjoint, M. Rousset; 2^e adjoint, M. Claude Jouvât.

— Jeudi dernier, un ours a encore été tué aux environs de Divonne par Joseph Grosfillex. Le chasseur était allé seul à la recherche de son redoutable gibier; parvenu à découvrir sa retraite dans des rochers au-dessus de Vezancy, il avait, à l'aide d'un long bâton, forcé l'ours à sortir de son obscure demeure. Peu d'instants après l'ours tombait à ses pieds; la balle lui avait brisé le crâne. En voilà trois tués en quelques jours; chaque année, il faut au moins ce nombre aux frères Grosfillex.

C'est à Cnève que se vendent habituellement la chair et la peau de l'ours qui sont fort recherchées, la peau surtout.

Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante.

« Monsieur le Rédacteur,

« Nous vous prions de vouloir bien insérer, dans la chronique de votre estimable journal, que le concert annoncé pour dimanche 31 courant, à midi, dans la salle du Colisée, au bénéfice des colons lyonnais, ne peut avoir lieu que le mois prochain.

« La composition nécessitant un mois d'études sérieuses, ce laps de temps nous est indispensablement nécessaire pour la bonne exécution et la réussite de cette œuvre philanthropique, vous remerciant, Monsieur, de l'appui que vous avez bien voulu nous prêter en cette circonstance.

« Agréés nos salutations,

« MAURICE BLANC, CHAMPAGNE.

« Au nom de la Société Philharmonique du Nord. »

Bourse de Lyon, du 29 Décembre 1849.

3 0/0, j. du 22 décembre, 1847.
5 0/0, j. du 22 septembre, 77 50, 77 65, 77 60, 77 70, 77 75, 77 80, 77 75, 77 90.

Chemins de fer :

Paris-Orléans, j. de juillet 1848. Au 31 décembre, ferme, 735, dont 10, 740.

Centre (Orléans-Vierzon).

Rouen, j. de juillet 1848. Au 31 décembre 460.

Nord, j. de mai 1848 (250 non versés). Au 31 décembre, ferme, 403 75.

Mines de la Loire, ferme, dont 10, 405.

Liquidation du 31 décembre, ferme 303 57, 301 25, 302 50, 303 75, 305, 303 75, 305, dont 10, 298 75, 306 25, 305, 306 25.

Fonderies de l'Horme, 210, 205.

Chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, 5,450 avec abandon de l'arrière.

Gaz de Lyon, » .

Gaz de Reims, 360.

Nouvelles diverses.

Un fait qui aurait pu avoir des conséquences regrettables, s'est passé hier à la Sorbonne. Le professeur de physique, M. Desprez, était en train d'expliquer la loi d'accroissement de la force élastique des vapeurs, lorsqu'une marmite de Papin, qui se trouvait dans un fourneau, soumise à une haute température, a fourni une vapeur assez puissante pour soulever la soupape de sûreté. Au même instant, des substances inflammables qui se trouvaient près du fourneau ont pris feu, et la vapeur ayant trouvé une issue, se répandait dans l'atmosphère avec un bruit considérable qui semblait annoncer une explosion. Aussitôt tout l'auditoire s'est rué sur les portes, et malgré la bonne contenance du professeur qui restait près du lieu du danger et tâchait de rassurer ses auditeurs, la terreur était telle que, dans la précipitation de la fuite, on se renversait les uns les autres sur les gradins de l'amphithéâtre. Cependant, il y a eu, en définitive, plus de peur que de mal, et le professeur a pu, au milieu de l'émotion des auditeurs, continuer sa séance.

— On lit dans le *Loir de Vendôme* les détails suivants sur un crime dont nous avons déjà parlé :

« M. Sauvegrain, huissier, a été victime d'un odieux assassinat. Il était dimanche, à cinq heures, sur la place de Droué, avec plusieurs personnes, pendant qu'on faisait chez le notaire la vente des biens du sieur Coudray. Celui-ci quitta brusquement l'étude du notaire, et courut chercher M. Sauvegrain sur la place. M. Sauvegrain, voyant l'air menaçant de Coudray, se détacha des personnes qui l'accompagnaient, et après avoir fait quelques pas, il se retourna et fit face à Coudray pour se mettre en défense.

« A ce moment, Coudray lui porta un coup de couteau en pointe, un peu au-dessous du cœur. M. Sauvegrain se pencha en avant; Coudray lui donna trois autres coups de couteau sur la tête. M. Sauvegrain fit quelques pas et tomba : il était mort.

« Coudray essaya de se couper la gorge; mais les personnes qui accompagnaient M. Sauvegrain s'étaient rapprochées et purent s'emparer de lui.

« La fureur de Coudray n'était point causée par les poursuites que M. Sauvegrain, comme huissier, avait exercées contre lui.

« Au mois de janvier, il avait fait avec M. Sauvegrain un traité par lequel il vendait deux propriétés au beau frère de ce dernier. L'acquéreur ayant trois ans pour payer, il était convenu que la vente serait nulle si les

biens de Coudray étaient saisis immobilièrement. Coudray ne paya pas les intérêts dus à ses créanciers hypothécaires, ses biens furent saisis, et la vente s'en faisait en ce moment chez le notaire de Droué. L'un des meubles que Coudray prétendait avoir vendus ayant été adjugé à un prix de beaucoup inférieur, Coudray, furieux, quitta la vente.

« Ce ne sont pas les fonctions de M. Sauvegrain qui l'ont exposé au crime dont il vient de périr la victime; les poursuites qu'il avait été chargé de faire avaient été longtemps ralenties par les promesses de Coudray, elles n'avaient jamais été dirigées sur son mobilier. La fureur qu'il avait conçue contre M. Sauvegrain prenait sa source dans le traité qu'ils avaient fait ensemble.

« L'assassin est un homme d'une soixantaine d'années; il était connu pour être d'un caractère doux, mais vaniteux. Il avait été maire de la commune de la Gontenelle. Depuis quelques années que ses affaires étaient dérangées, il s'était adonné à la boisson. »

LES RELIGIEUX DU MONT-SAINT-BERNARD. — Dans sa séance du 24 novembre, le grand-conseil du canton du Valais a supprimé, à une assez forte majorité, la maison du Grand-Saint-Bernard. Cet acte a couronné la session ordinaire du mois de novembre. Ainsi, cet établissement, fondé dans un but essentiellement humanitaire et parfaitement administré; — cet établissement qui avait fait l'admiration de l'Europe pendant des siècles; — cet établissement où des jeunes prêtres, modèles de toutes les vertus, se livraient aux exercices de la plus héroïque charité; — cet établissement qui avait traversé tant d'orages et que le bras de fer du puissant empereur avait respecté et même protégé; — cet établissement enfin où le voyageur épuisé trouvait un asile généreux et toujours ouvert; — cet établissement est tombé sous le marteau démolisseur d'hommes qui ont sans cesse à la bouche les mots fastueux de *lumière*, de *progrès* et d'*humanité*, mots qui ne sont en réalité que des barbares attachés aux entrailles du christianisme.

EN VENTE

TROIS BEAUX

TABLEAUX-PAYSAGES

De l'Exposition de Paris.

Pour les voir, s'adresser à M. BROGLIER, tous les jours, de 2 à 4 heures, rue Saint-Louis, 11, au 5^e, à la Guillotière.

AVIS AU PUBLIC.

Le sieur MÉLIZET, demeurant à la Guillotière, rue Hoche, (ci-devant rue Louis-le-Grand), impasse Bolot, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'être autorisé, par la mairie de la Guillotière, à remplir les fonctions de CRIEUR PUBLIC; et qu'en cette qualité il se chargera de toutes les publications de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, en remplissant avec zèle et ponctualité toutes les commandes qui lui seront faites.

M^{ME} JEUNET, Sage-femme jurée,

Rue Saint-Georges, 88, maison de la Fontaine des Trois-Cornets, au 3^{me}.

Elle offre aux dames enceintes des chambres à leur disposition, la jouissance d'un jardin garni de fleurs et de fruits, l'air pur et une vue superbe. Les pensionnaires qui voudront l'honorer de leur confiance seront traités à des prix très-modérés. Elle assure aux malades un parfait rétablissement, et un médecin expérimenté donnera des consultations si leur position le réclame. Elle fait des accouchements en ville et donne des CONSULTATIONS GRATUITES de une heure à trois heures. — L'on trouve, à la même adresse, la fabrique de *Poupées*. — On demande aussi deux ouvrières tailleuses; l'une à domicile et l'autre à la journée.

Guérison prompte et sans mercure, DES MALADIES

TANT ANCIENNES QUE NOUVELLES.

Le Rhumatisme, la Goutte et toutes les maladies de peau se dissolvent en peu de jours, par un système dépuratif tout végétal. — S'adresser en confiance à la pharmacie, rue de Puzos, n. 6.

Les Ruines de Saint-Dunstan, la Croix de Berny et *MUSIQUE*. *Fleur des Pois*, trois quadrilles nouveaux de *Henri Bohlman-Sauzeau*, sont de ravissantes compositions destinées aux plus éclatants succès de salon et à une vogue populaire. Ces contredanses doivent avoir la célébrité de *Charles-Martel*, des *Sept Montagnes*, d'*Isabelle de Castille*, et préludent brillamment au magnifique Album que l'éditeur Grus vient de mettre en vente.

A. MEINEL, Gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.